

VILLE DE LAC-MÉGANTIC

AVIS PUBLIC

**DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1324
LOT 6 375 284 DU CADASTRE DU QUÉBEC (2996, BAIE-DES-SABLES)**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée :

Que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du mardi 15 mars 2022, à 19h30, à la salle J.-Armand-Drouin de l'hôtel de Ville, 5527, rue Frontenac, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante et portant le n° 22-01.

Nature et effets :

Les propriétaires du lot 6 375 284 du cadastre du Québec (François Poulin et Kathryn Gagnon – 2996 rue de la Baie-des-Sables) demandent une dérogation mineure afin de construire un garage détaché d'une superficie totale de 93 m².

Raisons :

Le *tableau 12 – Garage détaché* de l'article 5.2 – *Construction complémentaire à une habitation* du Règlement de zonage n° 1324 édicte une superficie maximale de 70 m² pour un garage détaché.

Identification du site concerné :

Le site concerné est le lot 6 375 284 du cadastre du Québec (François Poulin et Kathryn Gagnon – 2996 rue de la Baie-des-Sables).

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et pourra communiquer en tout temps avec le Service d'urbanisme et de géomatique de la municipalité.

DONNÉ à Lac-Mégantic, ce 23^e jour du mois de février 2022.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière